

# SAÔNE actu

# 20  
mai 2025



Le printemps en fleur dans notre ville

*Flours de printemps*



# Au sommaire

DE CE NUMÉRO

**NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS** P.4

**SERVICE À LA POPULATION** P.5

**SE VOISINER** P.6

**SCOLARITÉ JEUNESSE** P.7

**SPÉCIAL BUDGET** P.8

**TRAVAUX** P.10

**ASSOCIATIONS** P.13

**DIVERS** P.15

**AGENDA** P.16

## Le Salon Saveurs & Passions et sa petite braderie

Le Comité des Fêtes a organisé la 21<sup>e</sup> édition du Salon Saveurs & Passions le dernier week-end d'avril.

Cette année, l'événement a eu l'honneur d'accueillir les commerçants de la ville, offrant ainsi l'opportunité de réaliser une petite braderie et un défilé en partenariat avec les boutiques de prêt-à-porter Appartement 11 et Bella Ciao.

L'occasion pour les visiteurs de découvrir le savoir-faire des divers exposants et assister à un défilé de mode.



**SAÔNE**  
actu

Directeur de la publication : Benoit Vuillemin  
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal, Charlotte Mompiler, Nadine Sauvonnet  
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock  
Conception graphique et impression : L'Imprimeur Simon, Ornans  
Dépôt légal : mai 2025



saone.fr





## BENOIT VUILLEMIN

Maire de Saône,  
Vice-Président de Grand Besançon Métropole

### Chères Saônoises, chers Saônois,

Les travaux de requalification du centre-bourg avancent à un rythme soutenu.

Jour après jour, le va-et-vient des engins de chantier façonne le nouveau rond-point qui dessinera le cœur de notre ville.

Le conseil municipal et moi-même avons pleinement conscience qu'un tel chantier peut occasionner quelques désagréments pour les riverains et les commerçants. C'est pourquoi le Grand Besançon Métropole, l'entreprise Bonnefoy et nos services municipaux se mobilisent quotidiennement afin de limiter au maximum les perturbations et de garantir l'accessibilité aux commerces, aux écoles et aux différents services.

Il convient de rappeler que la Ville de Saône avait fait l'objet d'une mise en demeure par le préfet du Doubs en 2015 pour engager des travaux d'assainissement.

C'est notre équipe qui, dès 2020, a fait le choix d'assumer ces travaux importants avec détermination et sens des responsabilités. Cette mise en conformité a également été l'occasion de repenser et moderniser notre centre-bourg : réfection des voiries et des trottoirs, végétalisation des espaces publics, embellissement de la place de la Liberté, de l'esplanade de la Mairie et de l'église, qui seront prochainement mises en valeur par un élégant pavage.

Ce projet ambitieux témoigne de notre volonté d'offrir à toutes et à tous un cadre de vie plus agréable, plus fonctionnel et plus harmonieux. Ce nouvel aménagement, pensé à la fois pour les piétons,

les cyclistes et les automobilistes, contribuera à renforcer l'attractivité de notre commune tout en préservant son identité.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre patience et votre compréhension tout au long de ces travaux. Très bientôt, nous aurons le plaisir de profiter ensemble d'un centre-bourg plus moderne, plus accessible et encore plus agréable à vivre.

Dans le prolongement de notre engagement pour l'embellissement de Saône et l'amélioration de la qualité de vie, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre commune a retrouvé après de nombreuses années, sa première fleur au label «Villes et Villages Fleuris» à l'issue de la visite du jury régional en juillet 2024.

Saône renoue aujourd'hui avec cette distinction, fruit d'un travail mené avec rigueur et passion par nos services municipaux, sous la coordination de Lylian Calvat, mon premier adjoint. Ce label, attribué selon une échelle d'une à quatre fleurs, récompense les communes qui mènent une politique cohérente en matière de fleurissement, d'aménagement paysager, de développement durable et de valorisation du cadre de vie.

Cette reconnaissance s'inscrit également dans les actions que nous menons au quotidien. Pour l'été 2025, notre équipe des services techniques, en collaboration avec la municipalité, a identifié plusieurs pelouses communales qui seront transformées en prairies naturelles. Ces zones, volontairement préservées de la tonte régulière, favoriseront le retour de la biodiversité et offriront un refuge à la faune locale.

//

### Budget 2025 voté à l'unanimité !

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale qui a une nouvelle fois voté le budget 2025 à l'unanimité. Ce soutien unanime témoigne de notre engagement collectif au service des habitants de Saône.

//

voir page 8

## NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS

### Émilie Biega



Originaire de Lyon, Émilie a travaillé plusieurs années au Musée des beaux arts de Lyon après l'obtention de son master politique des bibliothèques et de la documentation.

Arrivée à la Médiathèque de Saône en 2024, Émilie s'investit avec passion dans ce lieu d'échange et de partage. Animée par le désir de rendre l'information accessible à tous, elle occupe un poste très polyvalent, mêlant accueil du public, sélection des ouvrages, gestion de la base de données et coordination de diverses animations culturelles.

Son engagement contribue à faire de la médiathèque un espace vivant et ouvert à tous.

#### Son objectif au quotidien :

Impulser une nouvelle énergie à l'Outo grâce à un service attentif et de qualité.

### Steffi Chapuis



Diplômée d'un Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BAPAAT), Steffi a débuté sa carrière en tant qu'animatrice dans les centres de loisirs.

Arrivée au périscolaire de Saône en 2018, elle gravit rapidement les échelons et devient Directrice adjointe du périscolaire l'année suivante.

Grâce à ce nouveau poste, elle découvre les tâches administratives et à l'opportunité en 2023 de renforcer les équipes de France Services.

En charge de l'accueil des administrés et de la réception des appels, Steffi accompagne également les usagers dans leurs diverses démarches.

#### Son objectif au quotidien :

Apporter de la bonne humeur aux usagers et à ses collègues.

### Teddy Nougue



Teddy Nougue fait partie de nos agents polyvalents que vous pouvez rencontrer dans les rues de la ville. Titulaire d'un CAP jardinier paysagiste, il est chargé de l'entretien quotidien de nos espaces verts.

Curieux et avide de nouvelles compétences, il intervient également dans les domaines de la voirie, de la décoration et de la manutention lorsque des manifestations sont organisées.

En tant qu'agent polyvalent, Teddy peut être sollicité la nuit ou le week-end, en cas d'intempéries ou d'accidents.

#### Son objectif au quotidien :

Trouver du plaisir dans l'accomplissement des diverses tâches.



## Psy'Expérience : un escape game pour mieux comprendre le handicap psychique

Conçu par le CCAS de Besançon et le Conseil Local de Santé Mentale, **Psy'Expérience** est un escape game immersif destiné aux plus de 16 ans. Il permet de sensibiliser le public au handicap psychique à travers une expérience ludique et réaliste. Chaque session comprend un temps de jeu suivi d'un débriefing animé par des professionnels et des personnes concernées. Mobile et adaptable à divers lieux, cet outil vise à favoriser l'inclusion et à changer le regard sur les troubles psychiques.

# Participez à Psy'Expérience le 21 juin à 11h à l'Espace du Marais. Gratuit

Inscription obligatoire en mairie au 03 81 55 71 31.



### OBJETS TROUVÉS :

### PENSEZ À LA MAIRIE !

Clés égarées, lunettes oubliées, téléphone portable, vêtement ou bijou perdu... De nombreux objets trouvés sur la commune sont régulièrement rapportés en mairie. Avant de racheter ce que vous pensez avoir définitivement perdu, pensez à nous contacter ! **Il est tout à fait possible que votre bien soit en sécurité à l'accueil.**



## TU AS 16 ANS ?

### LE RECENSEMENT CITOYEN est obligatoire !

Présente-toi en Mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

Tu auras besoin de ton justificatif de recensement pour t'inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (bac, permis de conduire...)

"J'ai 16 ans, je me suis fait recenser, et toi ?"



Prendre rendez-vous  
à la Mairie de Saône  
☎ 03.81.55.47.60  
✉ etatcivil@saone.fr

## VOUS EMMÉNAGEZ À SAÔNE ? VOUS QUITTEZ LA COMMUNE ?

➔ Dès votre installation à Saône, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de diverses démarches administratives (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, pacs, décès...). Présentez-vous muni(e) de votre livret de famille et d'une facture de moins de 3 mois afin de vous enregistrer parmi la population saônoise. Que vous déménagiez dans Saône ou dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

### Informations au service État Civil :

Tél : 03 81 55 47 60

**La légalisation de signature** se fait auprès de votre mairie de domicile, sur rendez-vous.

L'usager doit se présenter avec le document non signé, sa pièce d'identité et justifier de sa résidence sur la commune.

## L'application "JePréviens"

Ce protocole tripartite entre le Préfet du Doubs, le Commandant de groupement de gendarmerie et le Maire de Saône vise à **renforcer les liens entre forces de sécurité, élus et habitants**. Deux élus référents sont désignés pour sa mise en œuvre locale, appuyés de plusieurs référents de secteurs.

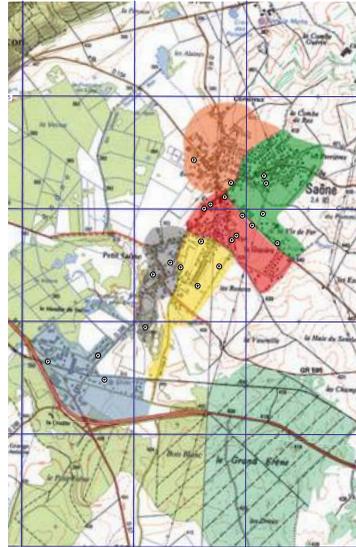
Les citoyens peuvent signaler des faits non urgents mais attirant l'attention et devant être porté à connaissance des citoyens et de la Mairie via l'application "JePréviens", de manière anonyme.

**En cas d'urgence, il reste impératif de composer le 17.**

Les signalements grâce à l'application sont automatiquement floutés (visages, plaques), et une notification est envoyée à tous les utilisateurs en cas d'événement spécifique. Il est recommandé d'être factuel et précis pour une compréhension de tous. De plus, la mairie peut également diffuser des informations ayant trait à la sécurité publique via l'application.

Si vous souhaitez vous mettre en relation avec un référent de votre secteur, merci de laisser vos coordonnées à l'accueil de la mairie pour être recontacté.

**# Soyez vigilant, sans être vigile !**



### Comment télécharger l'application "JePréviens"

Pour installer l'application JePréviens, suivez les étapes suivantes selon votre type de smartphone :

#### Sur iPhone (Apple)

- > Ouvrez l'App Store sur votre smartphone.
- > Recherchez JePréviens dans la barre de recherche.
- > Téléchargez et installez l'application.

#### Sur Android

- > Ouvrez le Google Play Store sur votre smartphone.
- > Recherchez JePréviens.
- > Téléchargez et installez l'application.

**# Avant de commencer à utiliser l'application**, vous devrez activer les notifications et créer un compte en suivant les étapes suivantes :

1. Ouvrez l'application et cliquez sur le bouton Inscrivez-vous en bas de l'écran.

2. Saisissez vos informations personnelles : Nom / Prénom / Adresse complète / numéro de téléphone

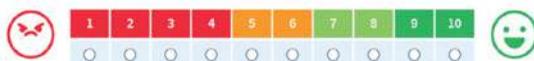
Il est important d'entrer une adresse précise pour que le rayon d'alerte de 3 km à 50km soit correctement défini autour de votre domicile.

## SE VOISINER !

### Quel voisin êtes-vous ?

- 1- **Connaissez-vous le nom de vos voisins ?**  
 Oui  Non  je n'en suis pas certain(e)
- 2- **Quand les avez-vous vus pour la dernière fois ?**  
 <2 jours  >1 semaine  je ne me rappelle plus
- 3- **Votre dernière conversation avec vos voisins ?**  
 <2 jours  >1semaine  je ne me rappelle plus
- 4- **Leurs avez-vous déjà rendu service ?**  
 oui  non  
 Pour quelle raison ?  
 vous ne leurs avez pas proposé votre aide  
 ils ne vous ont rien demandé  
 votre philosophie « chacun son problème »
- 5- **Invitez-vous vos voisins à partager un verre ?**  
 Souvent  parfois  hors de question
- 6- **Pensez-vous améliorer votre bienveillance envers vos voisins ?**  
 oui  non  vous n'en avez pas envie

### Quel voisin pensez-vous être ?



Se voisiner c'est :

Contribuer à la solidarité  
 Dans mon voisinage,  
 Ça commence  
 Par des gestes simples !



## LA LUDOTHÈQUE REVIENT À SAÔNE !

SALLE GUINEMAND DE SAÔNE  
LE 3ème MARDI DU MOIS DE 9h à 12h



Chaque mois, la ludothèque installe des jeux symboliques, jeux de construction, jeux de société, jeux d'éveil... pour jouer sur place ou en location.  
**2 séances gratuites pour découvrir**  
Puis 3€ la séance par famille ou 20€ par an (dont 6€ de locations offertes)  
**VENEZ TENTER L'AVENTURE A LUDODOU !**

MARDI 20 MAI : Comme à la maison

MARDI 17 JUIN : Sur la route

MARDI 15 JUILLET : Sur la route



## CARNAVAL 2025

La journée du 22 mars a été une véritable réussite pour le carnaval organisé par l'association de parents d'élèves de Saône.

Sous un ciel printanier, les enfants, joyeusement déguisés, ont défilé aux côtés d'un char splendide, apportant couleurs et gaieté dans les rues. L'école de musique a rythmé cette fête avec énergie, ajoutant une belle touche musicale à l'évènement.

Un immense merci aux parents, bénévoles et participants qui ont permis de faire de cette journée un souvenir mémorable !

➔ L'association Anémomes vous donne d'ores et déjà **rendez-vous le 28 juin pour la kermesse de fin d'année**, un autre moment convivial à partager en famille.



## Inscriptions scolaires 2025-2026

Les inscriptions scolaires pour l'année 2025/2026 sont ouvertes !

Les dossiers sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Pour l'école maternelle, ces inscriptions concernent les enfants nés en :

- . 2022 pour les petites sections
- . 2021 et 2020 pour les moyennes et grandes sections (venant d'une autre école)

Pour l'école élémentaire, ces inscriptions concernent les enfants nés en :

- . 2019 pour l'entrée au CP
- . Avant 2019 pour les enfants jusqu'alors scolarisés dans une autre école

**Vous avez jusqu'au 6 juin 2025 pour inscrire vos enfants !**



## De nouveaux projets pour le multi-accueil de Saône !

L'équipe du Multi-Accueil est heureuse d'avoir concrétisé son partenariat avec la Maison Partagée Âge et Vie de Saône, idéalement située à proximité immédiate de la crèche. Ce rapprochement a permis de belles rencontres : les enfants ont partagé un goûter déguisé avec les résidents, autour de délicieux beignets, et ont participé à une chasse aux œufs organisée dans le jardin de la crèche au mois d'avril.

En parallèle, la crèche a également pour projet de profiter de la venue de la ludothèque itinérante ludodou qui est présente à Saône une fois par mois et envisage de s'y rendre avec des petits groupes d'enfants les mardis matins.

➔ Pour demander un dossier de pré inscription : [creche-plateau@famillesrurales.org](mailto:creche-plateau@famillesrurales.org)



# BUDGET

## Une gestion maîtrisée AU SERVICE DE L'INTÉRÊT COMMUNAL

### UN BUDGET DE NOUVEAU VOTÉ À L'UNANIMITÉ

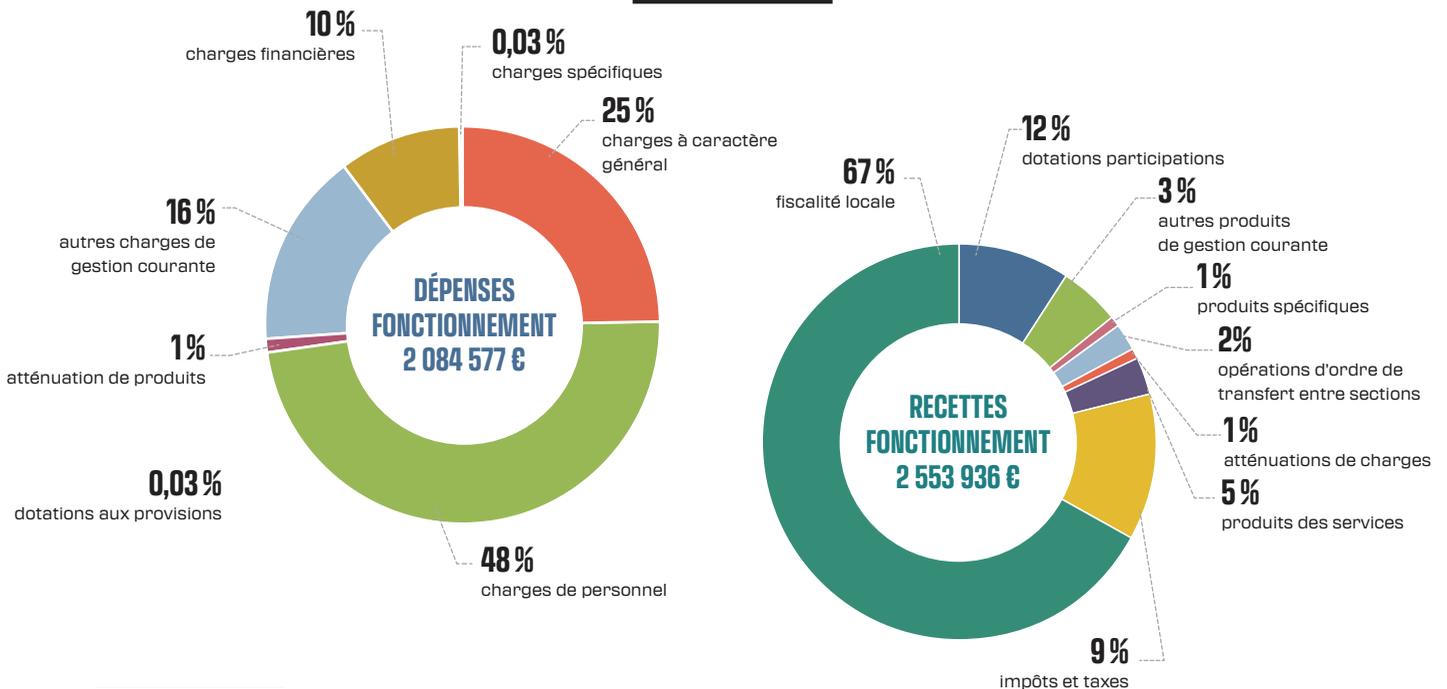
L'année 2024 s'est inscrite dans une démarche de rigueur budgétaire, avec une attention constante portée à la bonne gestion des finances communales. À l'approche de 2025, la commune poursuit cette dynamique en élaborant un budget fondé sur la responsabilité, l'efficacité et la pérennité de l'action publique.

Tout au long du premier semestre, les élus municipaux ont travaillé à définir les grandes orientations financières pour 2025 et les années à venir.

Lors du conseil municipal du 25 mars 2025, le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024 ainsi que le budget primitif 2025 ont été adoptés à l'unanimité.

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

### FONCTIONNEMENT



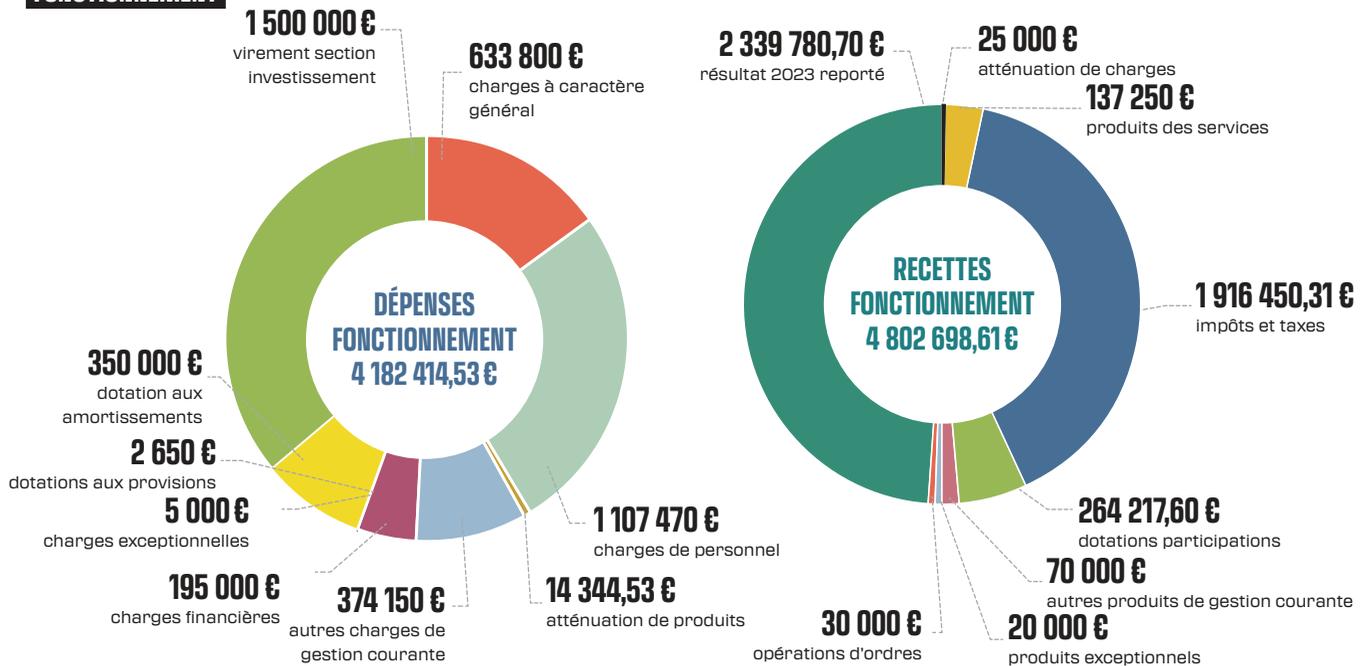
### INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Subventions d'investissement	249 711,95 €
Remboursement de la dette	257 023,79 €
Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	21 006 €
Immobilisations corporelles (hors opérations)	93 338,55 €
Autres immobilisations financières participations et créances rattachées	35 480 €
	13 200 €
Opérations d'ordre	60 149,27 €
<b>TOTAL</b>	<b>729 909,56 €</b>

RECETTES	
Subventions d'investissement	53 133,79 €
Emprunt	0.00 €
Dotations fonds divers Réserves (hors 1068)	95 249,84 €
Excédent de fonctionnement	424 192,52 €
Opérations d'ordre	338 292,63 €
<b>TOTAL</b>	<b>910 868,78 €</b>

## BUDGET PRIMITIF 2025

### FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Subvention d'équipement versée	251 462,81 €
Immobilisations incorporelles (hors opé° et 204)	35 000 €
Immobilisations corporelles (hors opé°)	203 500 €
Immobilisations en cours	1 518 064,50 €
Remboursement de la dette	1 285 000 €
Participations et titres	6 800 €
Opérations d'ordre	30 000 €
Déficit 2024 reporté	122 981,48 €
Résultat 2024 reporté	30 130,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 482 938,83 €</b>

RECETTES	
Subventions d'investissement + résultat 2024 reporté	25 675,13 €
Emprunts et dettes	1 015 000 €
Immobilisations financières	35 480 €
Produits des cessions	360 300 €
Dotations fonds div. (hors 1068)	69 047,31 €
Réserves	127 436,39 €
Virement au fonctionnement	1 500 000 €
Amortissement des immobilisations	350 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 482 938,83 €</b>



### Le budget 2025 s'inscrit dans la continuité du travail engagé au service des habitants.

Construit avec rigueur et dans un esprit de responsabilité, il reflète la volonté de la municipalité de répondre concrètement aux besoins des Saônois. Ce budget permet de maintenir un haut niveau de service public, tout en poursuivant les projets structurants engagés pour améliorer le cadre de vie, moderniser les équipements communaux et renforcer l'attractivité du territoire. Il traduit également une attention constante à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à la soutenabilité de l'endettement, afin de garantir la solidité financière de la commune sur le long terme.

### VOTE DES TAUX

Dans un contexte financier exigeant, la commune de Saône maintient ses taux de fiscalité locale en 2025. Soucieuse de préserver ses équilibres financiers tout en assurant la qualité des services publics et la poursuite des investissements essentiels, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025. Cette décision traduit une volonté forte de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement, notamment, dans un contexte marqué par la réalisation de projets structurants pour la commune.

## Requalification du centre-ville un chantier d'envergure



### Calendrier prévisionnel :

Les travaux de requalification du centre-ville de Saône ont débuté le 13 janvier 2025 et s'échelonnent jusqu'à courant juillet 2025, sous réserve des conditions météorologiques et des éventuels aléas de chantier.

#### Circulation

Pendant toute la durée des travaux, la circulation des véhicules, des cyclistes et des piétons sera fortement perturbée. Des dispositifs de circulation alternée régulés par feux de chantier seront mis en place, avec des fermetures ponctuelles selon les phases du chantier, notamment lors de la réfection des chaussées et des trottoirs.

Des itinéraires de déviation en agglomération seront proposés et adaptés en temps réel, en lien avec le Conseil Départemental du Doubs, la Ville et l'entreprise en charge des travaux.

Concernant les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, leur transit sera interdit dans le périmètre des travaux, à l'exception des transports en commun et des véhicules de secours. Un itinéraire de contournement hors agglomération sera mis en place.

#### Où stationner ?

# Pour faciliter vos déplacements, nous vous invitons à privilégier les parkings situés rue des Loupiots, place Jean Moulin et place du Général De Gaulle, dans la mesure de leur disponibilité.

# Les déplacements vers l'école élémentaire, les commerces, le marché ou encore les services publics sont à prévoir à pied. Les enfants devront impérativement être accompagnés par leurs parents ou un représentant légal entre le stationnement et l'école.

# ▲ Tout stationnement gênant ou effectué en dehors des emplacements autorisés - y compris dans la zone du chantier - pourra entraîner une mise en fourrière, conformément au Code de la route.



Malgré les travaux en cours au centre-bourg, le marché continue d'avoir lieu chaque samedi matin sur la Place de la Liberté.



Les producteurs divers vous y attendent nombreux !

#### Transports et collecte des déchets

Les opérateurs de transports en commun (Keolis, Diabolo, Mobigo) informeront régulièrement les usagers des modifications de points d'arrêt.

De même, les services de gestion des déchets adapteront les points de collecte des ordures ménagères au fur et à mesure de l'évolution du chantier. Les riverains seront informés directement.

## UN CENTRE-VILLE REPENSÉ POUR TOUS

Ce chantier d'envergure permettra à chacun de découvrir progressivement les nouveaux aménagements structurants du centre-ville : une voirie repensée, des espaces publics modernisés, des zones de rencontre et un éclairage public rénové, pour un centre-ville plus agréable, fonctionnel et accessible.



**Reportage en images des travaux**



Rue de la mairie : mur de soutènement et chape coulée pour accueillir les pavés granits



Grande rue : rabotage de la chaussée.



Place de la Liberté



Rue de la Mairie : quai de bus et trottoirs réalisés, désormais accessibles à tous - parvis de la mairie et de l'église



Place de la Liberté

## Chantiers forestiers une gestion durable et tournée vers l'avenir

La ville de Saône possède 560,94 hectares de forêt, composés de résineux et de feuillus, placés sous régime forestier. La gestion de ce patrimoine naturel est assurée par l'Office National des Forêts (ONF), en application du plan d'aménagement forestier, garant d'une gestion durable et raisonnée.

La forêt représente un enjeu majeur pour la ville, tant sur les plans environnemental, économique, social, territorial, culturel et sécuritaire. Sa gestion vise à concilier protection de la biodiversité, production de bois, maintien des traditions rurales (comme la chasse ou l'affouage), tout en contribuant à l'attractivité touristique et à la sécurité du territoire.

Acteur à part entière de la filière bois, la ville s'investit pleinement dans l'exploitation raisonnée de ses ressources forestières. Cette activité permet non seulement de générer des recettes pour le budget communal, mais aussi de financer des projets de reboisement, d'entretien des infrastructures forestières et de soutenir l'emploi local, tout en préservant le milieu naturel.



### Focus sur 2 chantiers forestiers 2024-25

- 1. Repeuplement traditionnel** : plantation de 400 douglas sur la parcelle n°9, dans une logique de renouvellement du peuplement forestier.
- 2. Projet expérimental** : Face aux effets du changement climatique et au dépérissement de certaines essences, la ville s'engage dans l'innovation forestière. En partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ONF, un îlot d'avenir a été implanté sur la parcelle n°45 (0,54 ha). Ce projet vise à tester, sur le long terme (20 ans), des essences plus résistantes aux conditions climatiques futures. Le chêne Zéen, une essence plus adaptée aux climats chauds et secs, a été sélectionné pour cette expérimentation.

## COMITÉ DE JUMELAGE

# L'Italie s'invite à la Fête de la Musique saônoise

Nos amis de San Marcello di Piteglio nous rendront visite à l'occasion de la Fête de la Musique, du 20 au 22 juin. Le Comité de Jumelage s'active pour préparer un week-end festif, alliant musique et culture, d'autant plus que les 24 heures du temps se dérouleront à Besançon durant cette période.

➤ Si vous souhaitez proposer un hébergement pour nos amis italiens, ou si vous avez des suggestions ou de l'aide à offrir pour l'organisation de ce week-end, n'hésitez pas à contacter le Comité de Jumelage à l'adresse suivante :

[president.comite.jumelage.saone@gmail.com](mailto:president.comite.jumelage.saone@gmail.com)

En attendant de retrouver nos amis cet été, le comité de jumelage continue à cultiver le lien avec la culture italienne grâce aux cours de langue qui se poursuivent, ainsi qu'aux ateliers de cuisine du bel paese, animés par Eliana, de l'association Casa di Deliana.



Si cela vous tente, elle propose trois nouveaux ateliers à Besançon dans les mois à venir.

Réservations au 07 68 50 59 69



## TENNIS ET ENDOMÉTRIOSE

Le samedi 8 mars 2025, au Tennis Club de Saône, une séance de tennis santé accompagnée d'ateliers bien-être a été proposée aux femmes souffrant d'endométriome. Cette journée, organisée par Laure Joineau (Présidente et entraîneur du club) et Élodie Delaune (Présidente de l'association «Au Fil de l'Endo»), a permis à 18 participants de bénéficier de conseils précieux pour améliorer leur quotidien face à la maladie.



## LACIM toujours active !

Pour nos amis des pays du Sud qui manquent de tout.

# Au Mali, de nombreuses femmes n'ont pas accès à l'alphabétisation faute de moyens. Apprendre à lire et à écrire est un grand pas vers l'autonomie.

# Au Niger, à Teghazer, l'école manque d'équipement et la majorité des enfants suivent les cours assis par terre.

Trouver des financements...

Comment ?

# Venez nombreux au concert du Choeur «La Débandade», le 10 octobre 2025 ;

# Profitez de nos prochaines ventes d'agrumes, dès novembre prochain ;

# Adhérez à notre association (adhésion minimale : 40 € par an) ;

# Rejoignez notre équipe dynamique et créative qui a besoin de vous !

➤ Contact :

[lacim.saone@free.fr](mailto:lacim.saone@free.fr)

06 07 73 05 08

Facebook : Lacim de Saône



## ASSOCIATIONS

### *Rose trip Maroc* UN NOUVEAU PROJET À L'AUTOMNE



Fanny Billamboz, Carine Petitjean et Alice Robert Anguenot, trois femmes du secteur confrontées au cancer du sein, se lancent pleinement dans l'aventure du Rose Trip Maroc cet automne.

Ce trek d'orientation 100% féminin, éco-responsable et solidaire, représente un défi qu'elles souhaitent relever. Pour cela, les filles ont besoin de récolter un maximum de dons (déduction fiscale de 66% par le biais de l'Association Semons l'Espoir et répartis à : 75% pour l'aventure / 25% pour l'association)



Verser votre don, de préférence avant juillet 2025, en précisant le nom de l'équipe "Dunes d'Espoir" à l'aide du QR Code ou en envoyant un chèque libellé au nom de l'Association Semons l'Espoir : 1455 route du Val, 25520 Val d'Usiers.

# L'équipe Dunes d'Espoir compte sur vous !



*Pour accéder au projet en un clic !*

### Trait d'Union orchestre divers événements

Au début de cette année civile, l'association Trait d'Union a organisé plusieurs événements :

- # Son **repas annuel**, où 90 convives ont passé une soirée agréable, marquée par une ambiance conviviale.
- # Un **marché dédié à la lecture**, à la musique et aux jeux de société : le public a pu profiter de belles opportunités offertes sur 31 tables d'exposition.



- # Un **concours de belote**, attirant environ soixante joueurs, parfois venus de loin. Ces derniers ont passé un agréable moment dans notre ville.



### Donner son sang, c'est aussi protéger ceux qu'on aime

# Nos proches, nos amis, nos voisins peuvent un jour avoir besoin de sang ou de plasma. En faisant ce geste, vous ne sauvez pas seulement des inconnus, mais vous contribuez à la sécurité de ceux qui vous entourent. Chaque don est une chaîne de solidarité qui peut faire la différence dans des moments de crise. Être responsable, c'est savoir qu'un jour, peut-être, ce sera votre famille qui aura besoin de ce soutien vital. Prenez quelques minutes pour donner, pour vous, pour eux, pour tous. Votre don aujourd'hui est un acte d'amour et de responsabilité envers ceux qui comptent le plus.



## Gala solidaire

### Une soirée alliant gastronomie et musique

Le vendredi 13 juin 2025 à 19h30, l'Espace du Marais de Saône accueillera un gala caritatif et gastronomique organisé par 24 femmes engagées dans le Trek Rose Trip Maroc, un défi sportif 100 % féminin.

Cette aventure soutient également l'association Semons l'Espoir, qui accompagne les personnes touchées par le cancer et leurs proches.

#### Au programme de la soirée

- Dîner en cinq temps préparé par le chef Hugo Mathieu (Hôtel\*\*\*\* Le Sauvage, Besançon)
- Un grand bingo avec de nombreux lots à gagner
- Un voyage musical avec le groupe Havana Blue (rock & blues)

**L'intégralité des bénéfices sera reversée aux deux causes soutenues.**

↳ Inscriptions au Fournil Saônois ou sur la plateforme HelloAsso



## La fauche tardive : un retour de la biodiversité

La nature fait partie intégrante de l'identité de Saône. Afin de préserver la biodiversité, essentielle à notre qualité de vie, la ville met en œuvre diverses actions de « gestion différenciée », dont le fauchage tardif. Cette pratique consiste à laisser certaines zones herbeuses jusqu'à la fin de la floraison, permettant ainsi de protéger la biodiversité et de créer des îlots de fraîcheur, car la température dans une prairie reste nettement plus basse que sur un sol tondu. En collaboration avec la municipalité, les jardiniers des services techniques ont identifié certaines pelouses de la ville qui seront transformées en prairies en 2025. Ces zones seront délimitées par des piquets verts accompagnés d'un panneau indiquant : « Fauche tardive, réservoir de biodiversité ».



### NOUVELLE INSTALLATION



**Le Docteur SOCCOL Julie, psychiatre pour adulte, vous fait part de son installation au 1 A rue de la mairie depuis le 11 février 2025.**

**Les consultations sont uniquement sur rendez-vous.**

**Tél : 03 81 25 53 78**



## Appel au civisme des propriétaires de chiens



Chiens errants sur la voie publique... Quels risques ? Un chien errant représente non seulement un danger pour lui-même, mais aussi pour les usagers de l'espace public (automobilistes, cyclistes, piétons, etc).

Afin d'assurer la sécurité de tous, humains comme animaux, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

# AGENDA

## MAI

**VEN. 7 AU DIM. 9**

**Ludothèque**

9h à 12h - salle Guinemand

**LUN. 26**

**Don du sang**

## JUIN

**DU SAM. 7 AU LUN. 9**

**Salon du 4x4 aventurier**

Espace du Marais

**VEN. 13**

**Gala solidaire**

19h - Espace du Marais au profit du Trek Rose et Semons l'Espoir.

**MAR. 17**

**Ludothèque**

De 9h à 12h - salle Guinemand

**MAR. 17**

**Conseil municipal**

18h30 - salle Guy Devaux

**SAM. 21**

**Escape Game**

11 h - Espace du Marais

Gratuit - inscription obligatoire en mairie au 03 81 55 71 31

**SAM. 21**

**Fête de la musique**

Espace du Marais

**SAM. 28**

**Kermesse de l'école**

Ecole Jacques Dubois

## JUILLET

**JEU. 10**

**Conseil municipal**

18h30 - salle Guy Devaux

**DIM. 13**

**Spectacle pyrotechnique**

À la tombée de la nuit  
Espace du Marais

**MAR. 15**

**Ludothèque**

De 9h à 12h

Salle Guinemand

**LUN. 28**

**Don du sang**

De 16h à 19h30

Espace du Marais



**SALON**  
**DE L'AVENTURIER**  
**4X4**  
**MOTOS**  
**ESPACE**  
**DU MARAIS**  
**SAÔNE**

ROAD TRIP  
VANLIFE  
BIVOUACS  
RANDO VÉLO  
EQUIPEMENTS

**7- 8- 9 JUIN 2025**

[www.salon-aventurier.fr](http://www.salon-aventurier.fr)

### MAIRIE

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
contact@saone.fr - www.saone.fr

📍 Ville de Saône  
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30  
(fermeture à 16h le vendredi)

### FRANCE SERVICES

26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35  
franceservices@saone.fr

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

### CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
cta@saone.fr

du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

### MÉDIATHÈQUE

4 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56  
mediatheque@saone.fr

mardi : 13 h 30 - 18 h / mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h  
vendredi : 14 h - 18 h / samedi : 9 h - 12 h

### DÉCHETTERIE

(horaires d'été)  
RD104 - 03 81 21 15 60

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 16 h 50  
samedi : 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 17 h 50